



Plainte pour violences par ex-concubin avec menaces écrites

Par **ground0**, le **13/02/2010** à **19:45**

Bonjour,rrnrnJ'ai déposé plainte il y a quelques mois contre mon ex pour violences, c'était mon ex concubin, qui s'est présenté chez moi pour m'insulter, je n'ai pas répliqué, puis il est devenu fou, m'a asséné des coups et j'ai obtenu d'abord 3 jours d'ITT dès le lendemain matin aux urgences, puis 2 jours d'ITT en UMJ le surlendemain. Les jours d'ITT seront-ils cumulés ?rrnrnMon ex a été mis en garde à vue (je ne crois pas qu'il ait avoué) mais le traitement du dossier a été "différé" me dit le parquet : doit-on craindre que la plainte ne soit classée ?rrnrnJ'ai envoyé au procureur des mails dans lesquels mon ex reconnaît des faits de violences antérieures et aussi ceux pour lesquels j'ai porté plainte ; c'était une simple copie papier des mails. Aurais-je dû les faire constater par huissier ? Mon ex m'avait, en outre, envoyé un texto me menaçant de mort quelques jours avant les faits, ce texto a été recopié dans la plainte car lu par les OPJ qui prenaient ma plainte. Tous ces éléments permettront-ils de traiter la plainte selon vous ? Avec quelle peine ? (mon ex n'a pas de casier et est fonctionnaire).rrnrnMerci de m'éclairer.